

***Jeunes pour l'égalité (JPE)* est un dispositif de la région Ile-de-France mis en œuvre en 2010 et mis en action en septembre 2011 dans les lycées franciliens.**

Cette action vise à mobiliser les équipes éducatives et pédagogiques, ainsi que les lycéen-ne-s des classes de seconde autour de l'égalité filles-garçons.

La région Ile-de-France assume la majeure partie du financement du projet. Le ministère de l'Intérieur (DAAEN, ex-DAIC), la Mairie de Paris et la Mairie de Saint-Ouen apportent un soutien financier complémentaire à L'ADRIC pour la réalisation des séances de sensibilisation.

Contexte et objectif du projet :

Les jeunes évoluent dans une culture sociale sexuellement hiérarchisée et inégalitaire (que ce soit en fonction du sexe ou de la sexualité). Ce contexte propice à reproduire des discriminations ou comportements discriminatoires peut créer des tensions entre jeunes, ou entre les jeunes et les adultes, jusqu'à nuire au bon déroulement des études et affecter le *vivre-ensemble* au sein des établissements scolaires et dans la société. Face à ces réalités, la Région Ile-de-France a lancé ce projet d'envergure pour agir positivement dans le développement de l'égalité filles-garçons. L'action a pour objectif de mobiliser des professionnels de l'Education Nationale et des jeunes dans une réflexion-action afin de favoriser l'égalité filles-garçons. Il s'agit ainsi non seulement de sensibiliser les jeunes, mais de les rendre acteurs et actrices de l'égalité.

Publics concernés :

Ce dispositif s'adresse essentiellement à deux publics, adultes et jeunes, dans les lycées : l'équipe pédagogique et éducative d'une part, et les lycéen-ne-s des classes de 2^{ndes} générale, professionnelle et technologique d'autre part. Par ailleurs, les parents d'élèves

peuvent être concernés par la restitution des acquis du projet dans les établissements scolaires et au sein des villes.

Contenu et déroulement :

Le dispositif se déroule en **4 phases** durant toute l'année scolaire. :

1. La première phase concerne deux sensibilisations de 3 heures auprès de l'équipe éducative et pédagogique du lycée sous la forme d'une conférence-débat sur deux des 4 thèmes proposés : liberté sexuelle, violences sexistes et sexuelles, laïcité et égalité F/G, représentations sexuées et orientation scolaire et professionnelle.
2. A l'issue de la sensibilisation des adultes, sont mises en place des sensibilisations pour les jeunes sur les mêmes thèmes. Les interventions peuvent avoir lieu en demi-groupe ou en classe entière, à la demande de l'enseignant-e.
3. Faisant suite aux interventions, des ateliers créatifs complètent la réflexion induite par les sensibilisations : slam, théâtre-forum, photo, vidéo, écriture, radio, journal, fresque murale, affiches, danse, etc. Ces ateliers ont pour objectif de faire vivre le message de l'égalité à travers l'expression des lycéen-ne-s dans une approche artistique pour une appropriation des acquis et une transmission aux autres lycéen-ne-s. Chaque lycée peut bénéficier de 4 ateliers, soit 2 classes, chaque atelier se déroulant en demi-groupe.
4. Pour clore l'action, les lycées planifient une restitution interne pour valoriser l'engagement des jeunes. De son côté, la Région Ile-de-France organise une restitution régionale durant la période mai-juin. Les jeunes des lycées volontaires présentent leurs productions artistiques aux lycéen-ne-s des autres lycées engagés dans le dispositif, aux enseignant-e-s, aux personnels éducatifs et aux autres partenaires.

A l'issue de la restitution régionale de juin 2013, un livret accompagné d'un CD a été réalisé faisant figurer des productions (textes, slams, chants) de l'année scolaire 2012-2013.

Partenariat :

Au niveau de la faisabilité du projet, le partenariat entre la région Ile-de-France et

ADRIC

l'Education nationale est vital. Concrètement, une collaboration avec les académies de Créteil, Versailles, Paris a été engagée. Les soutiens financiers du ministère de l'Intérieur, de la Mairie de Paris et de la Mairie de Saint-Ouen contribuent à la mise œuvre de l'action.

Au niveau de la réalisation de l'action, des lycées s'engagent dans un partenariat avec l'ADRIC qui assume les séances de sensibilisation, puis, avec les associations qui animent les ateliers de création : La Maison des écrivains, La Ligue de l'enseignement, la Compagnie De(s)amorce(s), Citoyenneté Jeunesse, La Maison de l'Arbre, Clara Magazine.

L'ADRIC assume la coordination pédagogique de l'action afin de garantir sa cohérence. Elle agit en étroite collaboration avec l'Unité Lycée de la Région Ile-de-France.

Bilan :

Les résultats chiffrés : depuis 2011 l'Adric a dispensé dans 46 lycées franciliens, 98 interventions auprès de 1 654 adultes et 395 interventions auprès de 12 248 jeunes lycéens-ne-s.

Les acquis attestés par les évaluations écrites des lycéens-ne-s :

- Une prise de conscience de ce que sont les discriminations sexistes et de leurs conséquences négatives ;
- Une prise de conscience de la responsabilité de chacun et de chacune dans la reproduction de ces discriminations ;
- Une meilleure identification de ce que sont les violences sexistes et de leurs effets sur les victimes ;
- Une meilleure compréhension de ce que veut dire la liberté sexuelle (souvent confondue avec la pornographie)
- Une prise en charge des victimes de violences.

Par ailleurs, les moments de la restitution au sein des lycées sont des leviers importants pour la valorisation et la transmission des acquis de l'action. La restitution régionale, quant à elle, s'avère une rencontre très productive qui donne à voir à ceux et celles qui découvrent, et aux lycéens engagés qui reçoivent une belle preuve de reconnaissance autant de leurs camarades que de leurs enseignant-e-s. Ce rendez-vous annuel permet aux personnels

éducatifs et pédagogiques de mesurer le travail réalisé et d'inciter les lycées à poursuivre ou à s'engager. De plus, ce rendez-vous collectif valorise les jeunes dans la perception d'eux-mêmes comme des personnes capables de réalisations positives.

Perspectives :

Une suggestion venant des professionnels propose d'associer les parents d'élèves aux sensibilisations des adultes afin d'en optimiser les acquis. Et, par la suite, cela pourrait donner lieu à des sensibilisations propres destinées aux parents (hors de l'établissement et sur des horaires plus appropriés).

Une autre suggestion serait de faire précéder le dispositif *Jeunes pour l'égalité* dans les lycées par des sensibilisations aux collégiens des classes de 3^{ème}.

Facteurs clés de réussite :

Plusieurs facteurs concourent à la réussite de *Jeunes pour l'égalité* :

- Les multiples partenariats réalisés à divers niveaux de l'action
- La communication dynamique entre la région, l'ADRIC et les lycées pour assurer la cohérence de l'action.
- La pertinence de la démarche pédagogique employée qui s'appuie sur des apports multidisciplinaires, notamment par l'approche interculturelle, et sur l'intervention de formateurs et formatrices qualifié-e-s.

Pour aller plus loin :

Voir sur le site de l'ADRIC d'autres actions en faveur de l'égalité filles-garçons (pour les collégiens du Val d'Oise, Jeunes et citoyenneté).